

Le bulletin d'information des
assurés de la SVE

ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2024 touche à sa fin et nous pouvons jeter un regard rétrospectif sur un dernier trimestre positif. La rencontre des seniors de cette année a été notamment un véritable succès (p. 3).

Nous pouvons en outre regarder l'avenir avec sérénité: au 1^{er} janvier 2025, la SVE augmentera son taux de conversion, qui passera à 5%. Marius Baumgartner, président du Conseil de fondation, explique les raisons de cette décision (p. 2).

Nous vous souhaitons une excellente lecture, de joyeuses fêtes de Noël ainsi que tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.



Marlene Caduff
Directrice de
la communication

TAUX D'INTÉRÊT

Le 3 décembre 2024, le Conseil de fondation de la SVE a décidé de rémunérer l'avoir de vieillesse des assurés actifs au 31 décembre 2024 et des personnes partant à la retraite au 1^{er} janvier 2025 à un taux de **5%**. Additionné à l'intérêt en cours d'année, crédité en mai dernier, qui s'élève à 4%, la rémunération de 9% s'avère donc attrayante. Par rapport au taux d'intérêt minimal LPP en 2024, de 1,25%, cela correspond à une nette hausse de la rémunération. Vous trouverez de plus amples informations sur les indicateurs financiers de la SVE sous:

→ www.sve.ch/zahlen-fakten

TOMBOLA DE NOËL

Gagnez des billets!

La Fondation Sulzer soutient des projets culturels et sociaux dans l'agglomération de Winterthur, dont le Casinotheater. En remerciement, la SVE reçoit des billets gratuits pour les représentations. Cette année, comme cadeau de Noël, nous tirerons au sort parmi les assurés actifs et les retraités de la SVE 5 x 2 billets pour dix représentations au Casinotheater de Winterthur en 2025.

Vous trouverez ici un aperçu du programme ainsi que des conditions de participation:

→ www.sve.ch/weihnachten

Date limite de participation: 31 décembre 2024. Le tirage au sort aura lieu en janvier 2025. Les gagnants seront informés par courriel. Bonne chance! ■



MONTANTS LIMITES ANNUELS

Conformément à la décision du Conseil fédéral, les rentes AVS/AI seront adaptées à l'évolution des prix et des salaires au 1^{er} janvier 2025 et

augmenteront de 2,9%. La rente minimale passera ainsi de 1225 à 1260 francs par mois. La SVE adaptera aussi les montants limites en 2025:

Plan de prévoyance	Classic (en CHF)	Basis, Medium, Premium (en CHF)
Montant maximal du salaire annuel déterminant pour le calcul du salaire assuré	157 236	157 236
Salaire minimal	22 680	22 680
Déduction de coordination maximale	25 320	26 460
Salaire assuré minimal	13 608	13 608
Salaire assuré maximal	131 916	130 776

TAUX DE CONVERSION

La SVE augmente le taux de conversion de 4,8% à 5% au 1^{er} janvier 2025

Le Conseil de fondation a pris cette décision réjouissante en raison de la stabilité et de l'excellente santé financière de la SVE au cours des dernières années.

Nous avons demandé à Marius Baumgartner, président du Conseil de fondation, comment on en était arrivé à une telle mesure.

Le taux de conversion permet de calculer le montant de la rente annuelle des personnes assurées au moment de leur départ à la retraite. Celles qui prendront leur retraite à compter du 1^{er} janvier 2025 percevront donc une rente plus élevée. Les bénéficiaires de rente partis à la retraite depuis 2021, avec un taux de conversion fixé à 4,8%, verront également leur retraite rémunérée à un taux de 5%. La SVE les a déjà informés en octobre 2024.

Monsieur Baumgartner, en septembre, la réforme de la LPP a été rejetée par les électeurs et électrices de Suisse. Cette réforme voulait, entre autres, abaisser le taux de conversion minimal légal de 6,8% à 6%. La SVE augmente son taux de conversion, qui passe de 4,8% à 5%. Pourquoi le faire maintenant?

Le taux de conversion légal, de 6,8%, est nettement trop élevé et devrait en réalité être abaissé en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. La SVE a déjà réduit progressivement son taux de conversion entre 2017 et 2021, de 5,8% à 4,8%. Cela nous a permis de mettre fin aux pertes liées aux départs à la retraite et à la redistribution des plus jeunes vers les plus âgés. La plupart des caisses de pension n'ont pas réagi aussi vite qu'elles auraient dû le faire. Nous estimons que, dans les fondations collectives et les fondations communes, le taux de conversion se stabilisera à un peu plus de 5% dans les dix prochaines années. Pour que de nouvelles affiliations restent encore attrayantes sur le marché, il est important pour la SVE de proposer au moins le «seuil magique» des 5%.

Cette évolution ainsi que l'excellente santé financière de la SVE ont poussé le Conseil de fondation à augmenter son taux de conversion à 5% au 1^{er} janvier 2025.

Plus le taux de conversion est élevé, plus la rente est attrayante. Est-ce que le taux de conversion de la SVE pourrait être encore augmenté?

Il est clair que toute personne assurée souhaiterait un taux de conversion le plus élevé possible. Le Conseil de fondation a dû examiner très soigneusement si la SVE pouvait financer le taux de conversion proposé sur le long terme, sans devoir accepter des pertes importantes liées aux

départs à la retraite ou d'autres risques. Nous sommes convaincus d'être en mesure de financer le taux de 5% à long terme. Grâce au modèle de participation introduit en 2019, nous pouvons en outre continuer de faire participer les assurés actifs et les bénéficiaires de rente à notre succès en versant des rémunérations supplémentaires lorsque la situation financière le permet.



Marius Baumgartner
Président du Conseil de fondation

IMPRESSIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

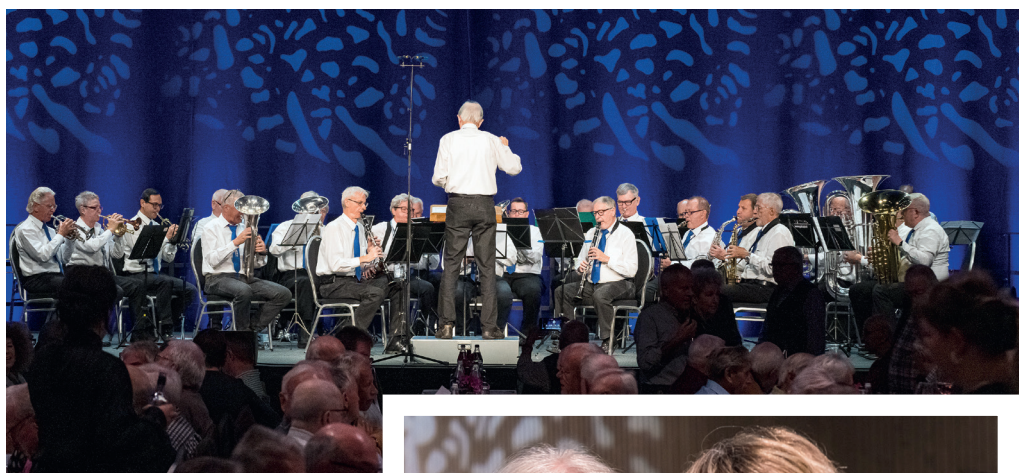


RETOUR SUR LA RENCONTRE DES SENIORS

Rencontre des seniors de la SVE: un succès sur toute la ligne

Environ 900 retraités de la SVE ont répondu à l'invitation et se sont réunis le 24 octobre 2024 à Winterthour pour célébrer «L'âge d'or du jazz».

L'animateur Peter Pfändler a présenté le programme de la manifestation: tandis que la Fanfare Sulzer contribuait à la bonne humeur, le comique Viktor Giacobbo ainsi que Kliby et Caroline ont fait rire aux éclats le public. Les retraités les plus âgés dans l'assistance ont été félicités et tous ont fêté l'anniversaire de l'un des participants. En dehors du spectacle, la convivialité était de mise et les seniors ont eu tout le temps de s'entretenir et de savourer les délices culinaires qui leur étaient offerts. Nous remercions de tout cœur nos invités de leur visite et nous réjouissons de les revoir dans deux ans.



Dernière représentation de la Fanfare Sulzer: une ambiance assurée...



Hommage à la plus ancienne collaboratrice



Une assistance nombreuse lors de la rencontre des seniors à la Eulachhalle de Winterthour



Viktor Giacobbo lors de son numéro



L'animateur Peter Pfändler et le directeur de la SVE Peter Strassmann sur la scène

EN AVANT-PREMIÈRE

Réservez dès aujourd'hui
votre prochaine rencontre
de la SVE

22 OCTOBRE 2026

VOS INTERLOCUTEURS ET INTERLOCUTRICES

Changements de personnel à la SVE



Après trois années au Service de compatibilité en valeurs mobilières et controlling, **Dejan Tosic** a

décidé d'explorer de nouvelles voies et de se mettre à son compte en créant sa propre société fiduciaire. Il a quitté la SVE le 30 septembre 2024. Nous le remercions de son précieux engagement et lui souhaitons un bon départ dans cette nouvelle étape de sa vie.

Nous sommes ravis d'avoir pu convaincre **Karin Tanner Wyss** de lui succéder au 1^{er} décembre 2024: économiste d'entreprise diplômée HES, elle a travaillé en dernier comme responsable des finances auprès de la Migros, après avoir occupé,

entre autres, de nombreuses années un poste de comptable financière auprès de Burckhardt Compression. Nous lui souhaitons beaucoup de succès à la SVE.

Au Service de conseil en assurance, un autre changement est imminent: **Ernst Stübi** partira en retraite anticipée fin 2024. Ces douze dernières années, il a conseillé les personnes assurées à la SVE avec une compétence hors pair et soutenu l'équipe de conseillers avec enthousiasme. Nous le remercions chaleureusement de son engagement fort apprécié et formons nos vœux les meilleurs pour cette troisième tranche de sa vie.



Lea Trummer, spécialiste en assurances sociales, titulaire du brevet fédéral, vient renforcer l'équipe à partir du 1^{er} janvier 2025.

Elle apporte une expérience de longue date en tant que conseillère à la clientèle auprès de la compagnie d'assurance AXA. Elle a été également responsable du Service des courtiers en assurance de la caisse de pension Asga. Nous nous réjouissons de la saluer bientôt et lui souhaitons dès maintenant beaucoup de succès.

Vous trouverez les informations concernant tous les interlocuteurs sous:

→ www.sve.ch/team



IMPRESSIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Nous vous présentons ici, à intervalles réguliers, des photos de la vie professionnelle des entreprises affiliées à la SVE.

Il s'agit de photos des usines Zimmer Biomet, EQUANS, Burckhardt Compression ainsi que du Centre de formation de Winterthour (azw), que nous utilisons pour illustrer nos publications ou sur notre site web.



IMPRESSUM | «SVE News» est le bulletin d'information des assurés de l'Institution de prévoyance Sulzer (SVE). Édité par: Institution de prévoyance Sulzer | Rédaction: «SVE News», Zürcherstrasse 12, case postale, 8401 Winterthour | Responsable de la rédaction: Marlene Caduff | Feedback: auprès de l'éditeur ou par e-mail à info@sve.ch | Photos: photoworkers.ch, Thomas Merk, Stefan Portmann | Relecture: CityTEXT GmbH, Winterthour | Conception graphique et impression: Printimo, Optimo Service AG, Winterthour | Version française: Nicole Viaud, Ennetbaden | Parution: «SVE News» paraît quatre fois par an en français et en allemand | Tirage: environ 300 exemplaires | Prochaine édition: avril 2025